



VAISSELLE RÉUTILISABLE

MARCHE À SUIVRE POUR LES ORGANISATEUR.ICES DE MANIFESTATIONS
AYANT LIEU SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-MAURICE

TABLE DES MATIÈRES

1.	Introduction	3
2.	La vaisselle réutilisable, avantageuse sur tous les plans	4
3.	Évaluation du besoin en vaisselle	5-6
4.	Acquisition de vaisselle réutilisable	7-8
5.	Fonctionnement durant la manifestation	9-16
6.	Après la manifestation	17
7.	Liens utiles	17
8.	Contrat de prestation avec Papival SA	18

1. INTRODUCTION

La Commune de Saint-Maurice a décidé d'organiser et promouvoir des événements qui sont écoresponsables et qui respectent le développement durable dans le respect des mesures qu'elle a adopté dans le cadre des labels *Cité de l'énergie* et *Valais Excellence*. La commune favorise donc la lutte contre le gaspillage et les déchets sauvages, la réduction de déchets sur la voie publique, l'amélioration de la propreté sur les lieux de manifestations.

Ainsi, par décision du 23 avril 2025, le Conseil municipal de Saint-Maurice a pris la mesure suivante, soit que *« toutes les manifestations se produisant sur le territoire de Saint-Maurice auront l'obligation d'utiliser de la vaisselle réutilisable »*.

La directive communale entre en vigueur le 1^{er} janvier 2027. Une application volontaire de cette directive est recommandée pour tous les organisateur.ices de manifestations en 2026 déjà.

Le présent document conseille sur les points clés à prendre en compte pour réussir la mise en place de la vaisselle réutilisable dans son ensemble alors que la directive communale rend obligatoire l'utilisation de vaisselle réutilisable uniquement pour les boissons.

2. LA VAISSELLE RÉUTILISABLE, AVANTAGEUSE SUR TOUS LES PLANS

Au-delà des obligations légales, l'usage de la vaisselle réutilisable se généralise dans les manifestations culturelles et sportives de Suisse car elle présente de nombreux avantages :

- **Réduction de l'impact environnemental de l'évènement** (préservation des ressources naturelles, réduction des pollutions environnementales liées aux déchets et réduction des gaz à effet de serre);
- **Propreté de la manifestation**, contribuant à une meilleure image auprès du public et des riverain.es;
- **Réduction des frais** de nettoyage, de collecte et d'élimination des déchets;
- **Vaisselle de meilleure qualité**, contribuant à la satisfaction du public;
- **Crédibilité de l'engagement écologique de la manifestation**, la vaisselle réutilisable étant une action très visible devenue incontournable.

La vaisselle réutilisable peut ainsi contribuer indirectement au bien-être des participant.es et prolonger la durée de leur présence grâce à un environnement plus propre et à des produits de meilleure qualité. La vaisselle réutilisable est aujourd'hui entrée dans les habitudes et bénéficie d'une acceptabilité élevée de la part des publics.

3. ÉVALUATION DU BESOIN EN VAISSELLE

Quantité de vaisselle nécessaire

La quantité de vaisselle doit être évaluée en fonction de la quantité de nourriture et de boissons qui ont été consommées lors des précédentes éditions de l'évènement. S'il s'agit d'une première édition, les besoins peuvent être estimés en fonction de la fréquentation attendue et du type d'évènement (voir tableau d'aide au dimensionnement à la page suivante).

Assortiment

Il est recommandé de choisir un assortiment de vaisselle le plus restreint possible pour faciliter la gestion: idéalement 2 à 3 formats différents au maximum. Par exemple: des assiettes plates, des assiettes creuses et, éventuellement, des bols ou des barquettes selon les besoins, ainsi que des couverts.

Exceptions possibles (pour autant que la vaisselle jetable soit recyclable)

Lorsque cela s'y prête, et que l'utilisation de vaisselle réutilisable ne fait pas sens, il est en principe possible d'utiliser, en restant toujours dans une optique de réduction des déchets, le matériel jetable suivant:

- En servant un aliment dans une serviette en papier ou un papier sulfurisé (ex: sandwich, gaufre).
- En servant de la sauce ou une dégustation (ex: parfum de glace) dans un petit récipient en carton de maximum 1dl.
- En utilisant des cure-dents ou des petites piques en bois (ex: olives à déguster).
- En utilisant des cornets en papier (ex: marrons, crêpes, frites à l'emporter).

Aide au dimensionnement

Le tableau suivant donne des ordres de grandeur à titre indicatif:

	Assortiment recommandé	Quantités
VERRES	INDISPENSABLE Gobelets de 2,5dl ou 3dl pour les bières, minérales, thés, cocktails Gobelets de 1dl pour le vin, les cafés OPTIONNEL Gobelets long drinks, 5dl, verres à pied, pichets	TENDANCE MOYENNE 1 à 2 gobelets par personne (2 = sécurité) Jusqu'à 3 gobelets par personne pour les manifestations à débit de boisson important
VAISSELLE	MAX 2-3 FORMATS DE CONTENANTS DIFFÉRENTS + COUVERTS Des gobelets peuvent être proposés en compléments (soupe, dessert,...)	25% du public mange sur place Jusqu'à 1 jeu de vaisselle par personne pour les manifestations dont la nourriture est une attraction principale



Conseils complémentaires pour évaluer le besoin au plus juste :

- **Consulter les stands de nourriture** pour estimer la quantité de vaisselle nécessaire et pour choisir les modèles les plus appropriés (via un formulaire d'inscription par exemple);
- Penser à inclure les besoins de vaisselle pour le **personnel**;
- Prendre des **marges de sécurité** lors de la première édition de votre manifestation;
- Consulter le prestataire de vaisselle réutilisable qui peut fournir des conseils. A noter que les quantités peuvent être ajustées à la baisse avant l'évènement selon la météo annoncée (jusqu'à 4 jours auparavant, à confirmer avec le prestataire choisi).

4. ACQUISITION DE VAISSELLE RÉUTILISABLE

Il est possible d'acheter sa propre vaisselle réutilisable, ou de la louer à un prestataire. Ces deux modes d'acquisition présentent des avantages et des inconvénients, et le choix optimal dépend du type d'évènement organisé. Il est de manière générale recommandé de louer sa vaisselle pour maximiser la réutilisation, mais l'achat reste une option possible pour une utilisation fréquente.

Variante 1 Achat de vaisselle	Variante 2 Location de vaisselle
+ possibilité de prêt ou de mutualisation des stocks avec d'autres organisations + disponibilité de la vaisselle garantie	+ transport, lavage et stockage gérés par le prestataire + flexibilité du système (choix de vaisselle et du prestataire pouvant varier à chaque édition) + gain écologique maximal (réutilisation de la vaisselle sur un maximum d'événements)
~ investissement de départ à amortir ~ stockage et lavage à gérer ou à confier à un prestataire ~ utilisation fréquente nécessaire pour être rentable écologiquement	~ pas d'investissement de départ, mais coût de location et lavage ~ réservation plusieurs mois à l'avance recommandée
-- assortiment de vaisselle figé -- budget de rachat à prévoir (en cas de perte)	
	
Possible pour des événements fréquents (au moins plusieurs fois par année)	Recommandé



La réutilisation de la vaisselle est fondamentale pour assurer sa rentabilité écologique. En ce qui concerne l'empreinte carbone, un gobelet réutilisable doit servir au moins 7 fois pour être plus avantageux qu'un gobelet en plastique à usage unique. *(Selon les études, les paramètres et le type de gobelets considérés, cette valeur peut varier entre 5 et 15 utilisations. La valeur de 7 réutilisations est la plus communément admise).*

Location de salles communales

Dans le cadre de manifestations organisées dans une salle communale, l'utilisation de vaisselle réutilisable est aussi obligatoire. Il est recommandé d'utiliser la vaisselle à disposition. Ceci est bien entendu avantageux sur le plan économique, mais présente les contraintes suivantes:

- Lavage de la vaisselle à gérer par l'organisateur.ice;
- Quantité de vaisselle disponible;
- Vaisselle généralement lourde et cassable.

Vaisselle réutilisable mise à disposition par la commune

La commune de Saint-Maurice a fait l'acquisition auprès de Papival SA d'un stock de verres à vin 1dl, gobelets 2,5dl et gobelets long drinks qu'elle met à disposition gratuitement pour toutes les manifestations ayant lieu sur son territoire. Seuls le lavage et le transport de cette vaisselle sont dus auprès du fournisseur.

Lien de commande:

<https://vaisselle-reutilisable.ch/fr/saint-maurice>



Pour maximiser la réutilisation, il est fortement recommandé de ne pas personnaliser les gobelets ou la vaisselle afin d'éviter qu'ils ne deviennent des objets souvenirs.



Pour les établissements publics vendant de la nourriture à l'emporter, il est possible de proposer la vaisselle «reCIRCLE» (www.recircle.ch). Il s'agit d'un système de contenants consignés pour la vente à l'emporter, valable dans toute la Suisse.

Lorsque plusieurs manifestations ont lieu en même temps, le principe du premier arrivé, premier servi s'applique pour l'utilisation de la vaisselle réutilisable communale.

Commande de vaisselle chez un prestataire

Il est nécessaire de commander la vaisselle plusieurs semaines à l'avance pour s'assurer que le matériel soit disponible lors de la manifestation. Ce contact avec le prestataire sera également l'occasion d'obtenir des conseils avisés sur la gestion de la vaisselle réutilisable durant la manifestation.

Principaux prestataires de vaisselle réutilisable en Suisse romande

Papival SA (12% de rabais)	Sion, succ. Collombey	www.vaisselle-reutilisable.ch
Ecomanif	Yverdon-les-Bains	www.ecomanif.ch
Festiloc	Givisiez (Fribourg)	www.festiloc.ch
Prop	Satigny (Genève)	www.groupe-serbeco.ch/prop

5. FONCTIONNEMENT DURANT LA MANIFESTATION

Consigne ou non ?

Il est vivement recommandé d'instaurer un système de consigne, qui permet de favoriser le retour de la vaisselle réutilisable et de maintenir le site propre tout en limitant les besoins en personnel pour le ramassage des déchets. L'absence de consigne est toutefois possible pour de petits évènements (max. quelques centaines de personnes) dans des lieux bien délimités (ex : salle de spectacle), avec un risque de perte et d'éparpillement de la vaisselle relativement modéré. En cas d'absence de consigne, il est primordial de prévoir du personnel pour ramasser régulièrement la vaisselle non consignée et pour contrôler les poubelles. Le risque de perte de vaisselle est modéré, mais il existe.

Tarifs de la consigne

Le montant de la consigne doit être suffisamment élevé pour inciter au retour de la vaisselle, tout en restant accessible. Il doit également permettre de rembourser les articles perdus ou endommagés facturés par le fournisseur de vaisselle réutilisable.

Tarifs couramment pratiqués en Suisse:

- 2 francs par verre;
- 2 à 4 francs par assiette;
- 1 à 2 francs par service;
- 2 à 10 francs par article spécial (ex. pichet).



Un coût uniforme de la consigne facilite la lisibilité du système pour les stands et pour le public. Pour les staffs, il est possible de prévoir de la vaisselle non consignée. Cette dernière peut être différente de la vaisselle consignée pour éviter les erreurs.

Fonctionnement pour les stands

Distribution de la vaisselle

Si des stands de nourriture ou de boissons externes à l'organisation participent à l'événement, le système de consigne est géré par l'équipe d'organisation qui fournit la vaisselle aux stands. L'organisateur.ice peut soit livrer les stands tout au long de l'événement, ou organiser un point de retrait de la vaisselle.

Variante 1 Livraison de la vaisselle par l'organisateur.ice	Variante 2 Retrait de la vaisselle par les stands
Pour les stands: + pas besoin de se déplacer pour se réapprovisionner en vaisselle durant le service ~ réapprovisionnement moins flexible (nombre de livraisons limité, risque d'attendre la livraison)	Pour les stands: + réapprovisionnement rapide et flexible pour les stands ~ réapprovisionnement difficile durant les rushs (besoin de détacher une personne)
Pour l'organisateur.ice: + pas besoin de présence physique permanente sur le lieu de stockage de la vaisselle ~ logistique de livraison à organiser	Pour l'organisateur.ice: + logistique simplifiée ~ besoin d'une présence physique permanente (ou d'un «guichet» sur le lieu de stockage de la vaisselle > À noter que le point de retrait de la vaisselle peut être mutualisé avec le ou les stands de retour de consigne pour garantir une présence physique permanente.
À la fin de la manifestation, les stands retournent à l'organisateur.ice la vaisselle restante, et un décompte final est effectué.	

Paiement de la consigne par les stands

Le paiement de la consigne peut s'effectuer à chaque acquisition et retour de vaisselle par les stands (variante 1), ou lors du décompte final uniquement (variante 2).

Variante 1 Facture de la consigne lors de la distribution	Variante 2 Facturation de la consigne lors du décompte finale
1. Les stands paient directement le montant des consignes lors de la distribution de la vaisselle. 2. À la fin de la manifestation, la vaisselle rendue est comptée. Le montant des consignes des articles rendus est remboursé.	1. Un reçu est signé à chaque lot de vaisselle distribué ou rendu. 2. À la fin de la manifestation, la vaisselle rendue est comptée. Seule la différence entre la quantité de vaisselle livrée et rendue est facturée au stand selon le montant de la consigne (le stand a encaissé cette consigne lors de la vente).
+ simplicité (même système pour les stands et le public) -- acceptabilité des stands (montants importants à avancer)	+ acceptabilité des stands (pas d'argent à avancer) ~ risque d'erreur plus important

Exemple d'un décompte final pour les stands

Un événement fictif se déroule sur 3 jours et accueille plusieurs stands de nourriture. Les frais de location et de lavage de la vaisselle réutilisable sont pris en charges à 100% par l'événement, seul le montant de la consigne est facturé au stand. Les stands peuvent venir chercher des caisses de vaisselle réutilisable au fur et à mesure de leurs besoins durant les 3 jours de manifestation. La quantité de vaisselle retirée est systématiquement enregistrée, et un reçu est édité à chaque retrait. Les stands rapportent la vaisselle non utilisée à la fin de la manifestation. Un décompte final est effectué: le nombre d'articles de vaisselle rendus est compté précisément en présence du stand, et un reçu est de nouveau émis. Les reçus doivent idéalement être signés par le stand. Voici un exemple de décompte final pour un stand de nourriture fictif.

Retraits	Fourchettes 1000 / caisse	Couteaux 1000 / caisse	Assiettes 50 / caisse	Caisses
Vendredi 12h00	1000	1000	400	10
Samedi 10h00			100	2
Samedi 18h00	1000	1000	300	8
Samedi 23h00			200	4
Dimanche 11h00			300	6
TOTAL RETRAITS	2000	2000	1300	30
Retours (propre ou sale)	Fourchettes 1000 / caisse	Couteaux 1000 / caisse	Assiettes 50 / caisse	Caisses
Samedi 18h00				10
Dimanche 19h00	278	707	57	20
TOTAL RETOURS	278	707	57	30
Différence art. retirés – art. rendus	1722	1293	1243	0
Tarif de la consigne	1 franc	1 franc	4 francs	20 francs
Montant dû par le stand (consigne)	1722 francs	1293 francs	4972 francs	0 franc
TOTAL DÛ PAR LE STAND	7987 francs			

Un montant de 7987 francs est facturé au stand à l'issus de la manifestation, correspondant au montant des consignes de la vaisselle non rendue. Le montant de ces consignes a été encaissé par le stand lors des ventes.

Fonctionnement pour le public

Acquisition et retour de la vaisselle

A chaque achat de nourriture, le public est servi dans de la vaisselle consignée et paie la consigne en plus du prix de son plat. Le montant de la consigne est récupéré lorsque la vaisselle est rendue. Le retour peut s'effectuer directement auprès des stands de nourriture, auprès d'un stand de retour de consigne, ou les deux. Ces 3 options présentent chacune des avantages et des inconvénients.

Variante 1 Retour de la vaisselle aux stands de nourriture	Variante 2 Retour de la vaisselle au stand de retour de consigne	Variante 3 Retour de la vaisselle aux stands de nourriture et au stand de retour de consigne
+ points «retour consigne» multiples + facilement compréhensible pour le public + économies d'espace et de personnel pour l'organisateur.ice	+ logistique simplifiée + risque de file d'attente moins important + pas de travail supplémentaire pour les stands (acceptabilité) + possibilité de rendre sa consigne après la fermeture des stands de nourriture	+ flexible pour le public (points de retour multiples, retour après la fermeture des stands de nourriture) + risque de file d'attente moins important
-- risque de file d'attente pour rendre la vaisselle aux stands -- travail supplémentaire pour les stands (faible acceptabilité)	-- espaces et personnel dédiés nécessaires	-- travail supplémentaire pour les stands (faible acceptabilité) -- espaces et personnel dédiés nécessaires

Matériel à prévoir pour le retour de consignes

- Fonds de caisses (ou système «cashless»): le fond de caisse doit être équivalent au montant de la consigne, en tablant sur une utilisation de 90% à 100% de la vaisselle;
- Caisses vides pour trier les articles;
- Espace suffisant pour trier les articles et stocker les caisses;
- Poubelles pour les déchets (restes de nourriture);
- Personnel (min. 2 personnes / stand de retour de consigne).



Le retour de la vaisselle auprès d'un stand de déconsigne est de plus en plus courant. Cette option est généralement plébiscitée par les stands de nourriture. Pour les gobelets, il est recommandé d'accepter dans tous les cas le retour de la consigne aux stands, pour faciliter le réapprovisionnement en boissons.

Lavage sur place?

Le lavage de la vaisselle par un prestataire externe est recommandé (équipements, professionnalisme, hygiène).

Toutefois, pour les petites manifestations, le nettoyage d'une partie de la vaisselle sur place au fur et à mesure peut représenter un potentiel intéressant d'économies (moins de caisses ouvertes à nettoyer par le prestataire, le nettoyage de la vaisselle n'étant pas facturé pour les caisses rendues fermées).

Voici quelques principes à respecter:

- Lavage à l'eau potable obligatoire;
- Machines à laver professionnelles recommandées pour l'efficacité et l'hygiène (lave-verres, plonge);
- Personnel dédié nécessaire (ou lavage des verres au bar au fur et à mesure).

Une attention particulière est à porter au séchage : **la vaisselle doit être parfaitement sèche** avant d'être réempilée pour des raisons d'hygiène et, **le temps de séchage du plastique est très long!** Les prestataires de vaisselle sont équipés de tunnels de séchage qui permettent d'optimiser cette tâche.

En cas de lavage sur place sans tunnel de séchage, il est nécessaire de **prévoir un espace suffisamment grand pour le séchage de la vaisselle à l'air libre.**

Il est à noter que les gobelets lavés directement aux bars peuvent être utilisés mouillés pour un service immédiat.



Certains prestataires peuvent fournir une « laverie mobile » équipée de machines professionnelles.



Une technique efficace de séchage des gobelets en plastique à l'air libre consiste en la formation de « **pyramides de gobelets** » reposant sur des grilles, afin que tous les gobelets soient correctement aérés.

Espaces, infrastructures et matériel nécessaires

Les principaux éléments à prévoir sont les suivants :

Espaces et infrastructures

- Un espace de stockage sécurisé (100 gobelets ou assiettes valent potentiellement 200 francs). La place et le poids des caisses de vaisselle ne doivent pas être sous-estimés. Le fournisseur pourra vous renseigner sur la place à prévoir pour le stockage;
- Un ou plusieurs stands de retour de consigne, avec suffisamment d'espace pour trier la vaisselle;
- Une zone de lavage / séchage de la vaisselle le cas échéant.

Besoin en personnel

Il est recommandé de nommer un.e coordinateur.ice «vaisselle réutilisable» rattaché.e au comité d'organisation de l'événement.

Prévoir du personnel bénévole pour:

- La livraison des bars et des stands;
- Le stand de retour de consigne;
- Le décompte de la vaisselle à la fin de l'événement;
- Le lavage de la vaisselle le cas échéant.

Matériel

- Vaisselle réutilisable et caisses de stockage (à demander au fournisseur);
- Caisses vides supplémentaires pour la logistique (à demander au fournisseur);
- Prévoir deux espaces distincts de stockage, un pour la vaisselle propre et l'autre pour la sale;
- Recommandé: compteuse à gobelets (à demander au fournisseur);
- Diables, charriots, transpalette ou vélo cargo pour transporter la vaisselle sur le site et livrer les stands;
- Poubelles pour les déchets compostables et incinérables (à installer sur chaque stand de déconsigne pour les restes de nourriture et les autres déchets éventuels présents dans la vaisselle rendue);
- Si lavage sur place: machine(s) à laver professionnelle(s);
- Signalétique et informations pour les stands;
- Fond de caisse suffisant en pièces de 1 franc et de 2 francs (sauf si « cashless »).



Les prestataires de vaisselle réutilisable peuvent proposer une prestation de gestion de la vaisselle réutilisable durant la manifestation avec leur propre équipe (sur devis).

Communication et signalétique sur place

Il convient d'intégrer la mise en place de vaisselle réutilisable dans la communication de l'évènement auprès du public et des partenaires. Un système de vaisselle réutilisable est mieux accueilli si les participant.es sont bien informé.es et s'ils ont pu s'y préparer.

Communication à prévoir en amont :

- Consultation et information des stands de nourriture sur le système qui sera mis en place, leur rôle à jouer et de leur éventuelle participation financière;
- Information du public sur le fonctionnement (et les avantages) de la consigne.

Signalétique sur place :

- Emplacement du / des stands de déconsigne (panneaux, plans);
- Affiches indiquant les tarifs (pour le bar, les stands de nourriture et les stands de déconsigne).

Une bonne communication avec les stands de nourriture est la clef de l'acceptabilité du dispositif.

Voici quelques conseils:

- Lors de la première mise en place de la vaisselle, intégrer les stands à la réflexion en amont, par exemple via une séance d'information et de consultation;
- Communiquer sur les avantages du dispositif et sur les potentielles économies sur l'achat de vaisselle jetable;
- Mentionner l'obligation d'utiliser la vaisselle réutilisable dans les conditions générales de participation et sur le formulaire d'inscription;
- Recueillir les besoins en vaisselle des stands suffisamment en amont, par exemple via le formulaire d'inscription;
- Être présent et à l'écoute des préoccupations des stands et de leurs besoins durant l'évènement;
- Fournir la documentation et la signalétique nécessaires pour les stands.

6. APRÈS LA MANIFESTATION

Un bilan de l'utilisation de vaisselle réutilisable doit être réalisé à l'issue de chaque manifestation afin d'identifier les améliorations possibles (type de vaisselle, organisation, communication). Il s'agit notamment de relever:

- La quantité de vaisselle utilisée;
- Le pourcentage de pertes et de dons de la consigne;
- Le coût final du dispositif et les économies réalisées sur d'autres secteurs (propreté, déchets);
- La réduction des déchets collectés;
- Les retours des participant.es sur le dispositif (stands, personnel, public);
- Les impacts sur la production de déchets pourront notamment être communiqués afin de valoriser la démarche.

7. LIENS UTILES

- www.st-maurice.ch
- **Directive communale** sur l'utilisation de vaisselle réutilisable lors de manifestations ayant lieu sur le territoire de Saint-Maurice
- **Guide d'utilisation** de vaisselle réutilisable pour Saint-Maurice
- Papival SA – **Guide de commande** de vaisselle réutilisable
- **Lien de commande** auprès de Papival pour les manifestations ayant lieu à Saint-Maurice: <https://vaisselle-reutilisable.ch/fr/saint-maurice>
- Papival SA – **Présentation**
- Papival SA – **Tarifs de location et nettoyage**
- Papival SA – **Tarifs de transports**
- Papival SA – **Engagement pour la durabilité**

8. CONTRAT DE PRESTATION AVEC PAPIVAL SA

- **Contrat d'exclusivité:** un contrat d'exclusivité auprès de Papival SA permet de bénéficier d'un rabais de 12% sur toutes les commandes concernant Saint-Maurice.
- **Achat de matériel communal:** la commune de Saint-Maurice a acheté sa propre vaisselle réutilisable auprès de Papival SA qu'elle met à disposition gratuitement pour les événements ayant lieu à Saint-Maurice. Seuls le nettoyage et le transport sont facturés par Papival SA.
 - 1500 verres à vin 1 dl
 - 1500 gobelets 2,5 dl
 - 1000 verres long drinks
- **Conseils:** Papival SA se tient à disposition pour élaborer avec chacun.e de vous un concept de gestion de vaisselle réutilisable pour vos événements.
- **Lien de commande** pour les manifestations ayant lieu à Saint-Maurice bénéficiant du rabais de 12%:
<https://vaisselle-reutilisable.ch/fr/saint-maurice>

Contact

Papival SA
 Rte de Préjeux 10 – 1950 Sion
 Tél. 027 205 70 20
vaisselle.reutilisable@papival.ch
www.vaisselle-reutilisable.ch



Point de retrait

Papival SA - Collombey
 FOVAHM Le Tonkin
 Rte de Vassereule 2
 1868 Collombey-Muraz

Bibliographie

Le présent guide a été inspiré par le guide «Vaisselle réutilisable dans les manifestations» de la commune de Vevey.



COMMUNE DE SAINT-MAURICE
CHEMIN DE LA TUILERIE 3
CP 83
1890 SAINT-MAURICE

SERVICE TOURISME, CULTURE, SPORTS & MANIFESTATIONS
MANIFESTATION@ST-MAURICE.CH
024 485 40 40